



Verdict du jury du coroner
Bureau du coroner en chef
Loi sur les coroners- Province de l'Ontario

Nom de famille : Coffey
Prénoms : Christopher
À l'âge de : 46 ans

Tenue à : Walkerton, Ontario
du : 1 décembre 2014
au : 5 décembre 2014
Par : Dr Thomas Wilson, coroner pour l'Ontario
avons fait enquête dans l'affaire et avons conclu ce qui suit :

Nom du détunt : Christopher John Coffey
Date et heure du décès : 21 juin 2013 à 23 h 54
Lieu du décès : Grey-Bruce Health Services, Southampton, Ontario
Cause du décès : Mort subite associée à un délire actif.
Circonstances du décès : Mort naturelle

(Original signé par: Président du jury)

Ce verdict a été reçu le 5 decembre 2014
Nom du coroner : Docteur Thomas Wilson
(Original signé par: coroner)

Nous, membres du jury, formulons les recommandations suivantes :

Enquête sur le décès de :

Christopher John Coffey

Recommandations du jury

1. Il est recommandé au service de police de Saugeen Shores de doter ses véhicules d'un défibrillateur externe automatisé (DEA) et de canules oropharyngées, conformément aux consignes des fabricants, et de prendre les mesures qui s'imposent pour veiller à ce que ses agents soient formés à l'utilisation et à l'entretien des DEA et des canules.
2. Il est recommandé aux services d'urgence de la ville de collaborer avec les centres de ressources communautaires pour les personnes atteintes de troubles mentaux afin d'informer la population de la disponibilité de ces ressources et d'en accroître l'accès.
3. Il est recommandé au service de police de Saugeen Shores et au comté de Bruce de présenter leurs observations au centre de répartition d'Owen Sound afin qu'il étudie la possibilité de réviser la formation des répartiteurs relativement aux appels qui présentent un risque de crise en santé mentale.
4. Il est recommandé au ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels de réviser les protocoles de formation et les formes de recours à la force des services policiers afin de déterminer s'il serait préférable, sur les plans de la sécurité et de l'efficacité, de former les agents à l'utilisation d'armes à impulsions pour immobiliser une personne qui résiste vigoureusement à son arrestation, particulièrement lorsque cette personne montre des signes de délire actif.
5. Il est recommandé aux décideurs du service de police de Saugeen Shores et des services médicaux d'urgence du comté de Bruce d'envisager le déploiement automatique des services médicaux d'urgence dans le cas d'un code 10-78, qui signifie qu'un agent demande assistance, et d'autres codes d'urgence de nature semblable.
6. Il est recommandé au service de police de Saugeen Shores de présenter ses observations au centre de répartition d'Owen Sound pour que ce dernier étudie les appels au 911 concernant l'incident, afin d'assurer la qualité de ses services.
7. Il est recommandé au service de police de Saugeen Shores d'étudier la possibilité de former ses agents à l'utilisation d'armes à impulsions et d'autoriser tous les agents formés à les utiliser.
8. Il est recommandé au service de police de Saugeen Shores d'étudier la possibilité de revenir sur cet incident avec son personnel et de souligner l'importance d'utiliser adéquatement l'équipement de protection individuelle.